

les autres cierges;—à huit heures commence la messe qui réunit les paroissiens. La fille du sacristain est aussi présente. Lorsque la messe est terminée, elle va à son père: "Pourquoi donc, dit-elle, n'as-tu pas laissé brûler les cierges, comme le monsieur te l'avait dit?—Mon enfant, répond le sacristain, j'ai été empêché d'une façon bien singulière." Et il lui raconta ce qu'il avait entendu pendant la nuit.

"Il doit y avoir là-dessous quelque mystère, ajouta-t-il: quand nous serons seuls nous prendrons les deux cierges, et à la maison, nous les examinerons. Peut-être découvrirons-nous pourquoi la bonne Vierge ne veut pas que les cierges de ce monsieur brûlent devant Elle."

Lorsque la foule s'est écoulée, le père et la fille enlèvent les deux cierges et remarquent tout de suite qu'ils sont d'une pesanteur extraordinaire. "Ce ne peut pas être seulement de la cire, qui pèse tant, fit le sacristain. Il est probable qu'il y a là autre chose que de la cire: enfin, je vais en avoir le cœur net."

Ils se rendirent chez eux, et, arrivés à la maison le père prenant un couteau, fouilla la partie supérieure de l'un des cierges, mais il n'y avait rien de suspect. Il continuait son examen lorsque, vers le milieu du cierge, la pointe de son couteau rencontra un corps résistant. Il enleva la cire avec précaution, et vit que la mèche pénétrait dans un tube de fer.

Plus de doute, il y a là quelque machination sacrilège! Le sacristain et sa fille placent doucement les deux cierges dans un baquet d'eau; ensuite ils pensent que le plus pressé est d'avertir M. le curé. Quelques instants plus tard le curé et le sacristain étaient chez le commissaire de police.

Sur le rapport qui lui fut fait, l'officier public se rendit avec le curé chez le sacristain. On eut soin de laisser les deux prétendus cierges dans l'eau; et avec toutes